Diabète et droits : du nouveau pour s'informer !

Vos droits évoluent, nos supports aussi ! Pour prendre la rentrée du bon pied et avec les bonnes informations, la Fédération vous propose plusieurs supports actualisés régulièrement !

Vous informer et vous accompagner dans vos démarches est l'une des 3 missions sociales de la Fédération. Dans le domaine juridique, nous vous proposons des dossiers thématiques, au contenu fiable et de qualité.

Livret Diabète : *connaître vos droits, faciliter vos démarches*

Vous cherchez des informations d'ordre général sur les démarches juridiques en lien avec les diabètes (prise en charge et remboursements, permis de conduire, vie professionnelle, assurances, etc.) ? Le livret diabète : connaître vos droits, faciliter vos démarches est fait pour vous ! Vous y trouverez toutes les informations essentielles.
Découvrez notre guide *Diabète et Travail* en ligne, en le téléchargeant dans votre espace personnel*

*L'espace perso est accessible gratuitement aux abonnés à la newsletter, aux abonnés au magazine équilibre et aux donateurs.

Guide *Diabète et travail*

Vous vous posez des questions en lien avec votre vie professionnelle ? Avec le guide Diabète et travail, l'accès à l'emploi, le maintien en emploi et les dispositifs d'accompagnement n'auront plus de secrets pour vous ! Au programme : embauche, choix de carrière, gestion de votre diabète au travail et absence pour rendez-vous médicaux, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé et invalidité, ainsi que tous les interlocuteurs utiles.

Les rubriques de notre site internet

Nous nous efforçons de vous fournir le maximum d'informations sur plusieurs secteurs, via la rubrique Mes démarches sociales et juridiques. Les données que nous y faisons figurer sont régulièrement contrôlées et mises à jour. Cette rentrée n'a pas dérogé à la règle. Retrouvez quelques nouveautés ou précisions sur les pages liées au permis de conduire et sa foire aux questions, à la carrière professionnelle, l'invalidité et au droit des patients au respect de leur dignité et de leur intimité et principe de non-discrimination.

Vous souhaitez plus de détail ou un entretien individuel ? Contactez Diabète et Droits, le service juridique de la Fédération
- Par mail : juriste@federationdesdiabetiques.org
- Par téléphone : lors d'une permanence, le **mardi de 8 heures à 12 heures 30** et le **jeudi de 13 heures 30 à 18 heures** au **01 40 09 24 25.**

Crédit photo : ©Freepik